

PROGRAMME DE FORMATION

REFUS DE SOINS. SAVOIR IDENTIFIER LE REFUS DE SOINS CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

MAJ 03/05/2024

Objectifs :

- ❖ Savoir identifier le refus de soin
- ❖ Comprendre cette notion en fonction de certains aspects du vieillissement et des pathologies liées
- ❖ Revoir les Droits et Libertés du Patient / Résident
- ❖ Acquérir les techniques de communication verbale et non verbale pour y faire face
- ❖ Savoir gérer ses émotions en tant que Soignant pour faire face à la situation de refus de soin

Programme :

Identifier les différentes manifestations de Refus et d'Opposition

- ❖ Le refus ou l'opposition est-il verbalisé ?
- ❖ Est-ce un refus ponctuel ou un refus régulier ?

Comprendre le contexte dans lequel intervient le refus de soin

- ❖ Quelles sont les motivations d'un refus de soin ?
- ❖ Psychopathologique
- ❖ Neuropsychologique
- ❖ Relationnel
- ❖ Environnemental

Revoir les pratiques éthiques et juridiques dans le cadre du soin

- ❖ L'aspect étique et législatif
- ❖ Loi n° 2002 du 02 janvier 2002
- ❖ Loi du 4 mars 2002
- ❖ Loi du 22 avril 2005
- ❖ Les responsabilités juridiques
- ❖ Le respect de la parole du Patient / Résident
- ❖ Que faire en cas de soin d'urgence

Connaître les Techniques pour adopter une posture professionnelle et bienveillante

- ❖ Communication verbale
- ❖ Communication non verbale et bienveillante
- ❖ La prévention
- ❖ La diversion

Comprendre ce qui se joue dans la relation Soignant / Soigné

- ❖ Rôle de l'équipe pluridisciplinaire

Comment gérer ses émotions

- ❖ Techniques simples pour retrouver son calme et faire face sereinement

Durée :

Prix : 450,00 €

Public : Personnels soignants



Prérequis :

Moyens pédagogiques :

- ❖ Support vidéo
- ❖ Livrets pédagogique et documents pour les stagiaires

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Alternance de théorie et de mise en pratique
- ❖ Pédagogie active basée sur l'expérience des participants

Etude de cas :

- ❖ Refus de toilette
- ❖ Refus de prendre un traitement
- ❖ Refus de s'alimenter

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Un certificat de réalisation sera délivré à chaque participant.

Validation : Un certificat de réalisation avec la validation des objectifs, sera délivré à chaque participant.

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr